

**Rapport final du Conseil n° 172 (2021-2026)
de Mme et M. Grégory Grin (PLR) et Océane Gex (PLR)
demandant d'étudier la faisabilité d'un programme global
visant à accompagner les habitant·e·s face aux pressions du coût de la vie**

En séance du 20 janvier 2025, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 172 de Mme et M. G. Grin et O. Gex lui demandant d'étudier la faisabilité d'un programme global visant à accompagner les habitant·e·s face aux pressions du coût de la vie.

Résumé du postulat

Par le postulat n° 172, les auteur·e·s demandent au Conseil communal d'étudier la faisabilité d'un programme global visant à accompagner les habitant·e·s de la Ville de Fribourg face aux pressions liées à l'augmentation du coût de la vie. Le postulat propose notamment la mise en place d'ateliers de gestion budgétaire, la diffusion d'informations sur les aides existantes, le développement d'un programme participatif favorisant l'entraide et le partage de compétences, ainsi qu'une meilleure centralisation des informations à destination de la population.

Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal a pris note de la liste exhaustive de mesures qui sont proposées. Il s'agit de cours d'instruction civique (ateliers de gestion budgétaire), de programmes destinés à toute la population (festivals, rencontres, ateliers, etc.) et de campagne d'information.

L'état des lieux réalisé montre que de nombreuses mesures répondant aux objectifs du postulat sont d'ores et déjà déployées sur le territoire communal. La Ville de Fribourg, tout comme de nombreuses associations et institutions, développe ou met à disposition des soutiens, des prestations ou de l'information afin de permettre aux habitant·e·s de monter en compétence dans le domaine qu'ils souhaitent.

Il convient néanmoins de relever que la Ville de Fribourg ne dispose que de peu de leviers sur les deux importantes charges budgétaires que sont les loyers et l'assurance-maladie.

Etat des lieux des mesures existantes

Dans le cadre des stratégies et travaux existants (enfance et jeunesse, seniors, aide sociale, migration et intégration, etc.) un large panel de mesures répondant aux préoccupations des postulants existe. Sans pouvoir être exhaustif, un résumé est proposé ci-après.

SOUTIEN À LA GESTION BUDGÉTAIRE ET ADMINISTRATIVE

La Ville soutient ou collabore avec plusieurs organismes proposant des prestations d'accompagnement individuel ou collectif, parfois gratuits ou à bas coûts, notamment en matière de gestion budgétaire, de démarches administratives, d'assurances sociales, de logement et de prévention de l'endettement. Ces prestations sont assurées notamment par Solid-Admin, Caritas, la Fédération romande des consommateurs, Pro Senectute, REPER et l'Agence AVS communale.

Ces offres s'adressent à différents publics, en particulier aux jeunes adultes, aux seniors et aux personnes en situation de vulnérabilité. Dans le cadre du travail d'action sociale comme du Concept Seniors et des politiques jeunesse, des mesures spécifiques visent également à lutter contre le non-recours aux prestations sociales.

RÉDUCTIONS ET SUBVENTIONS

Plusieurs politiques de la Ville de Fribourg contiennent des réductions ou des subventions. La politique climatique communale intègre par exemple plusieurs mesures à portée sociale visant à réduire les charges financières des ménages. Il s'agit notamment d'exonérations ou d'allègements de taxes en matière de gestion des déchets, de subventions énergétiques, de soutiens à la mobilité douce et de services de livraison durables subventionnés via la Météore ou CabaMobil par exemple.

Par ailleurs, la Ville évalue des solutions pour soutenir et promouvoir les associations locales offrant des services de partage d'objets, réparation ou réemploi pour la population, contribuant à la réduction des dépenses courantes tout en poursuivant des objectifs de durabilité.

Un réseau dense de boutiques ou marchés de seconde main, de bourses de vente ou d'initiatives visant à éviter le gaspillage, notamment alimentaire, est actif sur le territoire communal. La Ville de Fribourg s'est engagée notamment pour la création de la Banque Alimentaire Fribourgeoise ainsi que pour l'Épicerie sociale de Caritas; la Ville subventionne ces deux institutions qui luttent contre la faim et le gaspillage alimentaire, et proposent des produits avantageux et de qualité à la population.

Ce constat concerne également le domaine de la culture pour lequel, outre la CarteCulture, des projets solidaires, par exemple d'échanges de service ou de troc sont organisés à MEMO ou à L'Atelier, par la mise à disposition gratuite des espaces pour tout projet favorisant le dialogue et l'échange avec les habitant-e-s.

ENTRAIDE, PARTAGE DE COMPÉTENCES ET PARTICIPATION CITOYENNE

Un réseau dense de structures communales et associatives propose des espaces favorisant le partage de savoir-faire, l'entraide et le lien social. Des lieux tels que MEMO, La Fabrique, les centres d'animation socioculturelle ou encore la RED offrent des ateliers, des événements et des activités accessibles à l'ensemble de la population.

Dans son programme de législature, le Conseil communal a indiqué vouloir développer les outils de participation pour la population. Une multitude de démarches participatives a été mise en place et intègre ainsi la population dans les réflexions sur l'évolution de la ville.

ACCÈS À L'INFORMATION

Plusieurs outils ont été développés pendant cette législature pour diffuser des informations sur les aides et les offres existantes, tels que des brochures thématiques réalisées par la Ville (Vivre à Fribourg à 60 ans et plus, Aide et soutien à Fribourg en collaboration avec Le Tremplin, les Adresses utiles pour les familles en Ville de Fribourg) ou des initiatives privées telle que la [Solidarity Map Fribourg](#).

Des projets de cartographie et de répertoires d'acteurs sont en cours de développement, notamment dans le domaine de la durabilité et de la jeunesse. Il est également prévu d'améliorer l'information aux bénéficiaires des mesures sociales dans le cadre du nouveau règlement sur les déchets.

La série d'ateliers gratuits et ouverts à toute la population "Boîte à outils pour le vivre-ensemble" permet aux habitant-e-s de se familiariser avec des offres permettant de renforcer et d'enrichir les compétences dans des domaines variés.

Analyse de la demande

Le postulat n° 172 demande d'étudier plusieurs mesures:

- des ateliers de gestion de budget pour toute la population;
- un programme participatif avec des ateliers, des échanges de service, des festivals et rencontres des talents locaux comme solution fédératrice et rassembleuse;
- des informations spécifiques sur le site internet ou une plateforme pour faciliter l'accès aux aides et subventions.

Le bref résumé d'une partie des activités ci-dessus permet d'obtenir un aperçu sur les activités, actions et offres qui sont déjà en place. Si l'offre existante est riche et diversifiée, le Conseil communal constate que celle-ci est répartie entre de nombreux acteurs et services.

La création d'un nouveau programme global formel qui devrait contenir, selon les propositions du postulat, une très large palette de mesures, coordonnées entre les services et acteurs, impliquerait cependant des ressources organisationnelles et financières importantes.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, le Conseil communal estime que les objectifs du postulat sont en partie déjà atteints par les mesures et les initiatives existantes. De plus, dans le contexte financier actuel, le Conseil communal est tenu de limiter les dépenses dans le cadre de sa stratégie financière. Il estime que le développement d'un programme global pour tous les habitant-e-s de la ville n'est actuellement ni nécessaire, ni possible.

En revanche, il continuera de renforcer la mise en cohérence, la coordination et la valorisation des offres actuelles et de faire évoluer les mesures spécifiques et ciblées selon les besoins dans le cadre des stratégies existantes.

Le postulat n° 172 est ainsi liquidé.